



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements psychiatriques

Question écrite n° 129186

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la rénovation des bâtiments d'accueil psychiatrique. Dans son rapport public thématique "psychiatrie et santé mentale" de décembre 2011, la Cour des comptes a relevé "[qu']en 2005, 80 % des bâtiments avaient bénéficié de rénovations, mais la sécurité demeurerait "passable ou mauvaise" dans 20 % des cas, comme l'accessibilité aux personnes handicapés (37 %). Moins d'un quart des chambres avaient WC et douche. Les services techniques étaient insatisfaisants dans 86 % des cas". Il lui demande ce que le Gouvernement compte faire améliorer cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129186

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1820

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)